



MAIRIE
DE

COUSSAY-LES-BOIS
VIENNE

Nbre de conseillers 15

Nbre de présents : 12

Nbre de votants : 12

Date de la convocation

15/06/2022

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/06/2022

Étaient présents :

Michel FAVREAU, Elisabeth MICHEL (arrivée à 20h30), Gilles SAUVION, Anny LAUZIER, Claude SAVATIER, Françoise GRANDE, Jean-Louis MICHEL, Elisabeth BORDAGE, Jean-François HESLOT, Yves LE MEUR, Séverine ESNAULT, Morgan RAIFFE,

Étaient absents/excusés :

Isabelle AUZANNEAU, Pascal DECHARTRE, Sylvie GALOT

Secrétaire de séance : Morgan RAIFFE

Ordre du jour :

1. Intervention de Mme VALIQUE, présentation d'une cabine téléconsultation
2. Coupe de bois 2021/22
3. Personnel
4. Points divers

Début de séance à 19H

Point 1 : Intervention de Mme VALIQUE, société MEDADOM

Monsieur le Maire donne la parole à Mme VALIQUE de la société MEDADOM.

Mme VALIQUE présente le dispositif de téléconsultation via une borne ou une cabine, cela permet de disposer d'un médecin sans rendez-vous, un délai de 10 minutes suffit à être prise en charge en ligne par un médecin inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Le coût de la location de la borne s'élève à 315€ HT/par mois/24 mois ou 215€ HT par mois /36 mois.

Après un tour de table, le Conseil municipal ne souhaite pas donner suite dans l'immédiat sachant que cet équipement va être prochainement disponible à La Roche Posay.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 17/05/22 et adoption sans réserve de celui-ci par le Conseil Municipal, et donne l'ordre du jour de la réunion.

Point 2 : Coupe de bois 2021/2022

- Coupe de bois aux habitants de Coussay les Bois : campagne 2021/2022

Le Maire rappelle que les coupes de bois sur pied ont lieu dans les bois communaux au lieu-dit « le Clos et le Clos Tiray »,

Il est nécessaire que le Conseil Municipal fixe le prix de vente aux particuliers de Coussay les Bois pour la campagne 2021/2022.

Après délibération, le Conseil Municipal, demande de reporter ce point afin de se renseigner sur le prix actuel de la coupe de bois sur pied.

Point 3 : Le personnel

Arrivée de Mme Elisabeth MICHEL à 20h30

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Valérie BEAUFILS

- Remplacement de Dany PICHON,

Suite aux deux entretiens avec M. Johnny BLANCHARD, il est proposé de recruter cette personne sur un contrat d'accroissement temporaire d'activité d'une durée de 11 mois à partir du 01/09/2022.

Le Conseil Municipal valide le recrutement de cette personne à compter du 01/09/2022.

- Renouvellement du contrat de M. Thierry DENIEUL

Le contrat de M. DENIEUL prend fin le 15/07/2022, après entretien avec cet agent, il accepte le renouvellement de son contrat sur le poste existant soit une base de 22h/hebdomadaires avec 4 heures complémentaires par jour travaillé et 1 heure/semaine pour les commandes.

Vu avec le CDG, il faut procéder à une vacance d'emploi avec appel à candidature et ensuite lui établir un contrat de l'article L 332-8-2 « lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté » et ce contrat pourra débiter qu'au 01/09/2022 dans l'attente de cette date, (soit du 16/07 au 31/08/2022), il est proposé de le recruter sur un contrat d'accroissement temporaire d'activité.

Le Conseil Municipal valide les deux contrats successifs pour M. DENIEUL.

- Renouvellement du contrat de Mme Martine GOUIN (née SAVATIER)

Le contrat de Mme GOUIN (née SAVATIER) prend fin le 31/08/2022, il est nécessaire de renouveler son contrat pour un an dans les mêmes conditions.

Le Conseil Municipal valide le renouvellement de contrat de Mme GOUIN (née SAVATIER) au 01/09/2022.

Point 4 : Divers

- Validation devis voirie 2022

Monsieur le Maire donne lecture des deux devis qui ont été reçus pour le programme voirie 2022.

- COLAS 63 211,35€ HT
- EUROVIA 75 814,85€ HT

L'entreprise Bellin TP n'a pas souhaité répondre.

Après discussion, le Conseil Municipal valide la société COLAS (agence Châtelleraut) pour le programme de voirie 2022

- MCL

Monsieur le Maire fait part de la présence de la MCL dans le cadre secteur jeunes 11-17 ans, le mardi 12 juillet de 10h-17h au city stade et une autre date en août pas encore fixée.

- Pot de départ à la retraite de M. Dany PICHON

Monsieur le Maire propose un pot de départ à la retraite de M. Dany PICHON le lundi 11 juillet à 18h30 à la petite salle communale.

- Compte-rendu de la réunion OPAH du Grand Châtelleraut

Mme Elisabeth BORDAGE donne lecture du compte-rendu de cette réunion.

- Courrier de M. Bernard PRIMAULT

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. PRIMAULT, qui demande que la commune rende un hommage à M. André PERRIN, enfant du pays qui le 06/07/1942 a été acheminé au camp d'Auschwitz puis exterminé.

Après un tour de table, le Conseil Municipal donne son accord pour rendre un hommage à M. André PERRIN, le mercredi 6 juillet à 11h30 au Monument aux Morts.

- Location salle polyvalente à M. BAILLARGEAUX

Monsieur le Maire fait part de la demande de M. BAILLARGEAUX pour la location à tarif préférentiel de la salle polyvalente le week-end prochain à l'occasion des moules/frites.

Après un tour de table, le Conseil Municipal propose la location de la salle polyvalente au tarif des associations soit 122€.

- Compte-rendu du conseil d'école

Mme Séverine ESNAULT donne lecture du compte-rendu du conseil d'école du 20/06/2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H30

Fait à Coussay les Bois, 23/06/2022

Le Maire,

Michel FAVREAU

